FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE



Saison 2025 – 2026 - BO n°21 du 15.01.25

ILE DE FRANCE RUGBY

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

SOMMAIRE

ILE DE FRANCE RUGBY

SOMMAIRE

AGENDA 5

INFORMATIONS SPORTIVES

- Compétitions 8
- Séniors..... 12
- Féminines 13
- Rugby à 5 14

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

- Formation..... 17

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- Equipements sportifs 19

INFORMATIONS FÉDÉRALES

- Médical..... 21
- Avis Hebdomadaires..... 23
- Aides aux Clubs..... 25

INFORMATIONS DIVERSES

- Section Sportive Rugby..... 28
- Tournois amicaux 30
- Communication..... 31

LES 26 CHANTIERS DE LA LIGUE 34

PARTENAIRES & MÉCÈNES 36

CONTACTS 38

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE



ILE DE FRANCE RUGBY

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Agenda

Calendrier des évènements de la LIFR à venir

Jours	Dates	Manifestations	Lieux	Horaires
Jeudi	22/01/2026	Soirée des Vœux	LIFR	19h00
Samedi	07/02/2026	Sélections Départementales Garçons M14	2 sites : CD91 / CD93	Après-midi
Samedi et dimanche	21 et 22/02/2026	CSM 15 N°4 - Garçons	En attente	Journée entière + demi-journée
Lundi et Mardi	23 et 24 février	Formation Civique et Citoyenne VRL – Service civique	LIFR – Salle Krotoff	Journées entières
Mardi et Mercredi	24 et 25/02/2026	CSM 15 N°4 - Féminines	Antony	Journée entière + demi-journée
Samedi	28/02/2026	Sélections Départementales Garçons M15	4 sites	Après-midi
Dimanche	07/03/2026	Finales Sélections Départementales Garçons M15	1 sites	Journée entière
Mercredi	10/03/2026	Comité Directeur	LIFR	19h00
Mercredi et Jeudi	25&26/03/2026	Rencontres Terrain Favorable	RCP15	Journée entière
Samedi	04/04/2026	Tournoi Sélections Départementales Fem 15 : Véronique Dubois Vincent	En Attente	Journée entière
Samedi et dimanche	11 et 12/042026	CSM 15 N°5 : Garçons et Féminines (Avec autres Ligues)	IDF ou Houlgate ?	Journée entière
Samedi	11/04/2026	Journée rugby santé	RCP15	Journée entière
Samedi	18/04/2026	Tournoi Sélections Départementales Garçons M13	CD 77	Journée entière
Samedi et dimanche	18 et 19/04/2026	Sélection IDF Féminines M18 à 7 : Championnat de France	A définir	Journée entière
Dimanche	19/04/2026	Tournoi Final Sélection Départementale Garçons M14 : D. Geninasca	Vitry (en attente)	Journée entière
Dimanche	26/04/2026	Finales Régionales Seniors	A définir	Journée entière
Mercredi	06/05/2026	Festival rugby des Quartiers	ENT Goussainville Gonnesse	Journée entière
Samedi et dimanche	9 et 10/05/2026	Finales Régionales Jeunes	A définir	Samedi après-midi et dimanche toute la journée
Mardi	12/05/2026	Ta région en mode Jeux	Cergy-Pontoise	Journée
Dimanche	24/05/2026	Finales Régionales Féminines rugby à 10	A définir	Journée entière
Mardi	26/05/2026	Comité Directeur	LIFR	19h
Samedi	30/05/2026	Finales Régionales Rugby à 5	Antony	Toute la journée
Dimanche	14/06/2026	Tournoi Qualificatif Championnat de France Rugby à 7	A définir	Toute la journée
Mercredi	17/06/2026	CSM 15 Féminines N°0 (saison 26/27)	En Attente	Journée entière

Samedi	20/06/2026	Assemblée Générale	A définir	Matinée
Samedi	20/06/2026	Tournoi Qualification CDF Beach-rugby	Fontainebleau	Journée entière
Mercredi	24/06/2026	CSM 15 Garçons N°0 (saison 26/27)	En Attente	Journée entière

Accéder à l'intégralité de l'agenda sur le site de la LIFR

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

INFORMATIONS SPORTIVES

ILE DE FRANCE RUGBY

1. Tableaux des matchs reportés

Vous trouverez, ci-après, les liens vers les tableaux des reports des catégories Jeunes & Séniors.

Découvrir le tableau des reports +18

Découvrir le tableau des reports -18

2. Qualifications spécifiques et limitatives (RAPPEL)

2.1 Précisions réglementaires article 320-2 des Règlements Généraux de la F.F.R

Suite à de multiples demandes de clubs et après précisions de la F.F.R. en Commission Nationale des Epreuves, nous souhaitions attirer votre attention sur l'article 223 des Règlements Généraux « AUTORISATION DE PRATIQUER LE RUGBY DANS UNE SECONDE ASSOCIATION », en relation bien évidemment avec l'article 320-2 - Qualifications spécifiques et limitatives.

En plus de l'application de ces articles, voici les précisions données avec des exemples afin de faciliter sa compréhension concernant la participation de joueuses/joueurs en Phase Finale.

La question qui revient est de connaître la possibilité ou non pour un ou une licencié(e) de participer à une Phase Finale et également de savoir comment calculer le nombre de matchs joués avec une équipe supérieure s'il existe plusieurs phases.

Il est nécessaire de prendre en calcul le nombre de matchs programmés sur le niveau auquel le joueur (ou la joueuse) souhaite participer en Phase Finale.

Exemple Catégories Féminines : Pour une joueuse F+18 à X en double licence sur un club qui a une équipe en FED 1 et/ou FED 2. Peut-elle participer aux Phases Finales à X ?

Pour savoir, il est nécessaire de se baser sur le nombre de matchs programmés sur le Championnat à X en prenant les différentes phases (brassage et qualificative) de celui-ci. C'est au regard de la Compétition sur laquelle la joueuse souhaite participer en Phase Finale.
Si en additionnant ces phases, nous arrivons à 14 journées en totalité sur le Championnat à X, alors cette joueuse ne pourra pas disputer plus de 7 matchs du niveau supérieur. Attention : dans ce calcul de matchs du Championnat à X, il ne faut pas tenir compte de la phase finale prévue par celle-ci.

Exemple Catégorie Jeunes en prenant la catégorie Régional 1 :
Un joueur est dans un club participant au Championnat de Régional 1 et est en double licence dans un club de niveau supérieur. Afin qu'il puisse effectuer les phases finales de Régional 1, il est nécessaire de calculer le nombre de matchs de cette Compétition, à savoir : 3 en Brassage (Poule de 4 en Matchs Secs) + 10 en Phase Qualificative = 13 matchs.
Prenons donc la moitié de la valeur basse de 6,5 (moitié de 13), le joueur ne devra pas avoir disputé plus de 6 matchs dans la catégorie supérieure.

2.2 Hiérarchisation des niveaux de Compétitions - Article 315 des Règlements Généraux de la F.F.R

Pour être encore plus complet, vous trouverez, ci-après, la pyramide des niveaux, à savoir l'article 315 des Règlements Généraux de la F.F.R. « HIERARCHIE SPORTIVE DES COMPETITIONS (RUGBY A XV/A X) »

Compétitions Masculines

<table>
<tr><th>1. Compétitions « Seniors »</th><th>2. Compétitions
« Moins de 19 ans »</th><th>3. Compétitions
« Moins de 16 ans »</th></tr>
<tr><td>1ère Division Pro.</td><td>Elite Crabos</td><td>Elite Alamercery/Elite Gaudermen</td></tr>
<tr><td>2ème Division Pro.</td><td>National U18</td><td>National U16</td></tr>
<tr><td>Nationale</td><td rowspan="2">Régional 1</td><td rowspan="2">Régional 1</td></tr>
<tr><td>Nationale 2</td></tr>
<tr><td>Fédérale 1</td><td rowspan="3">Régional 2</td><td rowspan="3">Régional 2</td></tr>
<tr><td>Reichel Espoirs Elite
Reichel Espoirs Accession</td></tr>
<tr><td>Fédérale 2</td></tr>
<tr><td>Fédérale 3</td><td rowspan="5">Régional 3</td><td rowspan="5">Régional 3</td></tr>
<tr><td>Espoirs Nationaux,
Espoirs Fédéraux 1,</td></tr>
<tr><td>Fédérale B, Excellence B
Régionale 1,
Régionale 2,
Régionale 3</td></tr>
<tr><td>Réserves régionales</td></tr>
</table>

Compétitions Féminines

1. Compétitions « Seniors »	2. Compétitions « Moins de 18 ans »
Elite 1 Féminine	Féminines « moins de 18 ans » à XV – ELITE
Réserves Elites	Féminines « moins de 18 ans » à XV – ACCESSION
Elite 2 Féminine	Féminines Régionales à X
Fédérale 1 Féminine	
Fédérale 2 Féminine	
Féminines Régionales à X	

Attention : concernant les compétitions M+18 de la LIFR, nous vous demandons de bien vous référer aux spécificités LIFR, notamment sur cet article-là.

3. Arrêtés Municipaux & Reports des rencontres (RAPPEL)

Les différentes Compétitions commencent à être impactées par les intempéries, il nous apparaît important de vous faire le rappel suivant concernant les arrêtés municipaux. **Plus particulièrement, sont concernés les clubs avec plusieurs terrains et toutes les équipes en rassemblement.**

Les conditions de report d'une rencontre prévue au calendrier officiel sont celles reprises à l'article 313 des Règlements Généraux de la F.F.R. Nos spécificités sont connues :

Ordre de rattrapage :

- L'ordre des rattrapages est **celui des matchs reportés**.
- Une rencontre reportée par la LIFR peut être reportée sans limite du nombre de reports.

Report décidé suite à un arrêté municipal d'interdiction d'utilisation du terrain :

- Le report d'une rencontre peut être autorisé en cas de refus de mise à disposition du terrain par la municipalité, groupement, club, collectivité ou particulier qui en est propriétaire. Ce refus doit être constaté par un arrêté municipal d'interdiction.
- Dans cette hypothèse, il sera fait application de l'article 313 sauf pour la LIFR à retenir, par une décision motivée de la Commission des Epreuves Régionales, que l'association n'a pas fourni ses meilleurs efforts pour proposer un terrain de remplacement. Dans cette dernière hypothèse, l'association aura match perdu par forfait. Il s'agit d'un dispositif spécifique de la LIFR.

Dans le cas d'un arrêté municipal d'interdiction d'utilisation du terrain il doit être fait application de l'article 313 des Règlements Généraux de la FFR, et le club recevant doit, IMMÉDIATEMENT :

1. envoyer par mail à l'adresse epreuves@idfrugby.fr l'arrêté municipal à La Commission des Epreuves Régionales ;
2. prévenir les officiels de match (arbitre, représentant fédéral, …) par tous moyens disponibles ;
3. prévenir l'adversaire par tous moyens disponibles.

Information importante : **Dans le cas où le club ou le rassemblement dispose de plusieurs terrains, sur le même site ou sur des sites différents, pour que le report soit accepté par La Commission des Épreuves Régionales, il doit impérativement fournir l'ensemble des arrêtés d'interdiction ou justificatifs de non disponibilité pour tous les terrains.**

4. Livrets des Compétitions - FFR (RAPPEL)

Nous vous informons de la publication officielle des livrets des compétitions suivants sur le site internet de la Fédération Française de Rugby :

- Un livret pour les séries régionales
- Un livret pour les réserves régionales
- Un livret pour les régionales 1 U19 et U16
- Un livret pour la Fédérale 2 Féminine
- Un livret pour les Féminines à X Régionales « plus de 18 ans »
- Un livret pour les Féminines à X Régionales « moins de 18 ans »

Vous pouvez les retrouver, en cliquant sur le lien ici.

Bilan de mi saison
Réunissons-nous dès ce début d'année 2026 !
(RAPPEL)

En cette fin d'année 2025, et à mi-saison, il est temps d'effectuer avec vous un bilan de cette première partie de saison ! Nous souhaitons donc vous réunir **en visioconférence** :

- Clubs de **Régionale 2 :** le mercredi 21 janvier dès 19h00
 (réponse attendue avant le vendredi 16 janvier 9h00)

- Clubs de **Régionale 3** : le mercredi 28 janvier dès 19h00
 (réponse attendue avant le vendredi 23 janvier 9h00).

Votre analyse terrain est essentielle pour l'amélioration de nos compétitions régionales, c'est pourquoi nous demandons **à tous les clubs d'être représentés.**

Cette réunion a pour but d'avoir vos ressentis, dans un premier temps, sur les modifications éventuelles de votre Championnat et d'entendre vos remontées. Ensuite, nous vous présenterons le projet de refonte de l'ancienne Consolante de fin de saison.

Merci de l'attention portée à ce questionnaire.

R2 – S'inscrire **R3 – S'inscrire**

1. Féminines -18 ans à X : les phases qualificatives sont connues ! (RAPPEL)

La phase de Brassage s'étant terminée le week end des 13 et 14 décembre, la suite de la saison est connue. Vous trouverez, sur le site de la Ligue, les différents classements (Intra et Inter Poules) ainsi que la répartition des équipes par niveau et la composition des Poules.

En fonction des différentes passerelles possibles du Cross vers le X et du X vers le Cross, vous trouverez la répartition des équipes dans les deux niveaux.

Accéder aux documents

2. Féminines -18 à X : 1ere date de groupement « Rugby à 7 », le dimanche 8 février

Comme vous le savez, et pour rappel, il a été annoncé dans les différents Bulletins Officiels de la LIFR du mois de septembre & décembre, que la Ligue, conformément aux recommandations fédérales, **a la volonté d'inciter à la pratique du rugby à 7.**

Il est donc introduit dans le calendrier de la phase qualificative **des dates de regroupement** des joueuses et éducateurs à des fins d'initiation, de formation et de compétition autour de cette pratique. La première date se déroulera **le dimanche 8 février**, mais bien évidemment une communication plus détaillée sera effectuée et diffusée dans un second temps.

L'engagement des clubs (joueuses et entraineurs, sur la base du volontariat) sera valorisé et donnera lieu à **des points de bonus** sur le classement de la phase qualificative

Toutes les informations sont disponibles dans le Règlement mis à jour de la Compétition, également disponible sur le site.

Accéder au règlement

1. Championnat IDF – Date n°7 : Ouverture des inscriptions jusqu'au 20 janvier, 9h00

La D°7 du Championnat IDF se déroule le week-end des 24 & 25 janvier prochain :

- **Open Féminin** chez les Comètes du RCSO Triel-sur-Seine, le samedi 24 janvier (1 terrain - 12 équipes maximum) ;
- **Open Masculin** au Racing 92, le dimanche 25 janvier matin (1 terrain - 12 équipes maximum) ;
- La catégorie **Mixte** jouera sur le terrain des 5 du Lys du RC Versailles, le samedi 24 janvier matin (1 terrain - 12 équipes maximum) ;
- Les **Plus de 35 ans** sont attendus chez les Sarcelleçao de l'AAS Sarcelles, le dimanche 25 janvier matin (1 terrain – 12 équipes maximum) ;
- **Mixte plus de 35 ans** chez les Bretouch du RCCS Brétigny, le dimanche 25 janvier matin (1 terrain - 12 équipes maximum) ;
- Les catégories **Plus de 50 ans** chez les tontons brasseurs du COM Bagneux, le dimanche 25 janvier matin (1 terrain - 12 équipes maximum).

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au mardi 20 janvier, 9h00.

S'inscrire à la date n°7

2. Formation Arbitrage - le 31 janvier : Inscrivez-vous avant le 27 janvier (RAPPEL)

La 2ème session des formations à l'arbitrage se déroulera le **samedi 31 janvier prochain dès 9h00 à Maisons-Alfort, au Stade des Juilliottes** (51 Rue Victor Hugo - 94700 Maisons-Alfort).

Les formations **« débutant » et « perfectionnement »** sont regroupées et se dérouleront le matin. (nombre limité de places).

Ces formations s'adressent aux entraîneurs, joueurs qui prennent le sifflet à l'occasion des tournois de rugby à 5 auxquels leur équipe participe et plus particulièrement aux nouvelles sections. **Il est recommandé d'avoir, par section, deux à quatre personnes formées à l'arbitrage**.

Attention : Au-delà des 20 personnes, la Ligue se réserve le droit de limiter à 2 participations maximum par club, pour permettre au plus grand nombre de sections d'être présentes.

Ces formations sont :

- Uniquement pour les licenciés.
- Ouvertes aux non-CAL.
- Constituées d'une partie théorique et d'une partie pratique.
- Payantes pour couvrir les frais d'organisation. Les frais d'inscription sont de **50 euros**, déjeuner inclus. Ces frais seront prélevés directement sur le compte du club.

Vous pouvez vous inscrire en ligne, jusqu'au mardi 27 janvier, 9h.
ATTENTION : en cas d'annulation de votre inscription après la clôture, les 50 euros sont dus.

On compte sur vous pour mobiliser vos joueurs et joueuses !

S'inscrire à la formation arbitrage

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

ILE DE FRANCE RUGBY

1. « Bien Joué en sécurité » : Vos attestations sont à retourner avant DEMAIN si vous voulez éviter une sanction financière ! (RAPPEL)

Temps 4 : Formation interne en club

- Date : Octobre à Novembre
- Lieu : Au sein des clubs
- Pilotage : Directeur sportif, responsable technique de l'EDR, ou toute personne référente
- Public ciblé : Entraîneurs et éducateurs de chaque catégorie
- Note : **Une attestation de présence signée listant l'ensemble des éducateurs ayant participé à la formation devra être transmise à la Ligue Île-de-France avant le 31 décembre (Prolongation jusqu'au 16 janvier) à l'adresse suivante : formation@idfrugby.fr. À défaut de réception de cette attestation dans les délais, une sanction financière est prévue conformément à l'Annexe IX (Organigramme Technique des associations ») des Règlements Généraux de la FFR.**

Télécharger l'attestation de présence
à retourner à l'issue du Temps 4 et avant le 31 décembre (Prolongation au 16 janvier)

2. Certificat EDR « ressources Tactiques » : Inscrivez-vous ! (RAPPEL)

Le Certificat EDR « ressources tactiques » est organisé sur 2 journées complémentaires, animées par les Cadres Techniques de la LIFR en collaboration avec l'association CRMT (Culture de Rugby et de Mouvement et Témoignages). Des sessions de Formation à Distance sont prévues.

- **Journée 1 – Mercredi 11 Mars** : 14h à 22h. Lieux à déterminer. Créer les rapports de force.
- **Journée 2 – Mercredi 25 Mars** : 14h à 22h. Lieux à déterminer. Réguler les joueurs.

S'inscrire

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

ILE DE FRANCE RUGBY

FFR LIGUE RÉGIONALE ÎLE DE FRANCE

Uniformes

1. Recensement des initiatives (RAPPEL)

Dans le cadre du développement des synergies entre la Ligue Ile de France de Rugby et nos armées, nous recensons toutes les initiatives menées par les comités départementaux et les clubs.

N'hésitez pas à nous en faire part via l'adresse mail : uniformes@idfrugby.fr

2. Prix armées-jeunesse 2026 : candidatez avant le 8 mars (RAPPEL)

Vous avez des projets en cours ou à venir avec une entité militaire et avec des jeunes de 15 à 26 ans, ce prix va vous intéresser !

Il vient récompenser des entités militaires en métropole et en outre-mer pour leurs actions au profit des jeunes. Celles-ci s'inscrivent dans le cadre d'un partenariat avec une école ou une association de jeunesse sur différentes thématiques : découverte des armées, innovation, environnement, fraternité, arts. **Les projets autour de la pratique d'un sport et du rugby sont éligibles.**

Le Prix armées-jeunesse 2026 est lancé, vous pouvez candidatez jusqu'au 8 mars pour le **projet que vous portez avec une entité militaire.**

Télécharger le dossier de candidature

Découvrir les conseils pour préparer votre dossier de candidature

Prendre connaissance de la circulaire relative à ce prix

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

INFORMATIONS FÉDÉRALES

ILE DE FRANCE RUGBY

Médical

Contrôle Antidopage
Substances et méthodes interdites
(RAPPEL)

Comme vous le savez, la FFR s'est engagée à lutter contre les risques liés au dopage, en adoptant son plan de prévention, mais également en coopérant avec l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD).

A ce titre, je souhaite vous informer que la nouvelle liste des substances et méthodes interdites a été publiée et entrera en vigueur le 1er janvier 2026. Cette liste, actualisée chaque année par l'Agence Mondiale Antidopage (AMA), constitue un standard international obligatoire dans le cadre du programme mondial antidopage.

Prendre connaissance des documents

Pour votre parfaite information, la principale modification concerne le monoxyde de carbone (CO). L'inhalation de ce gaz peut entrainer une hypoxie artificielle et une surproduction de globules rouges, et plus spécifiquement de l'hémoglobine chargée de transporter l'oxygène dans le corps. Cette propriété métabolique peut être utilisée à des fins d'améliorations de la performance sportive, et notamment l'endurance.

C'est pour cette raison que l'AMA a décidé d'ajouter son usage en dehors d'une procédure de diagnostic à la Liste des méthodes interdites (section M 1.4). Il convient toutefois de préciser que l'usage du monoxyde de carbone n'est pas interdit lorsqu'il est utilisé pour des examens médicaux, ni lorsqu'il est inhalé de façon non intentionnelle (pollution, fumée, tabac, etc.).

Je tiens par ailleurs à vous rappeler qu'au-delà des questions d'équité et de performances sportives, cette interdiction vise également à protéger nos licenciés, étant donné que cette pratique peut être hautement toxique, voire mortelle, en raison de la toxicité de ce gaz.

La lutte contre le dopage constitue un enjeu majeur de santé publique et, en votre qualité de Président(e) d'association sportive, vous avez tous un rôle à jouer dans la prévention du dopage. Je vous invite donc vivement à relayer ces informations au sein de vos équipes.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Présidents, chers tous, mes sentiments sportifs les meilleurs.

Sylvain DEROEUX
Secrétaire Général

Avis Hebdomadaire

1. Avis hebdomadaire n°1166, relatif aux modifications des statuts de la FFR (RAPPEL)

Lors de sa session du 6 décembre 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la FFR a adopté des modifications des statuts de la FFR.

Les modifications approuvées ont notamment pour objet :

- De compléter les stipulations des statuts relatives à l'objet de la FFR ;
- De simplifier les modalités de transmission des candidatures dans le cadre des élections fédérales ;
- D'apporter de l'agilité dans le fonctionnement de la vie institutionnelle, en prévoyant la possibilité de convoquer le Comité d'Orientation Politique en urgence.

Les statuts ainsi modifiés (les nouvelles stipulations apparaissent en gras) sont disponibles sur le site Internet de la Fédération **en cliquant ici**.

Consulter l'avis hebdomadaire

2. Avis hebdomadaire n°1167, relatif à la libéralisation de la pratique (RAPPEL)

La FFR a mené des travaux afin de faire évoluer les principes encadrant les entrainements des joueurs et joueuses licencié(e)s au sein des écoles de rugby. Les évolutions portent sur la pratique inter classe d'âge à l'entrainement.

Ces travaux ont conduit la FFR à construire une proposition d'échelle de pratique inter classe d'âge se référant aux différentes formes de jeu et permettant d'élargir le cadre de pratique à l'entrainement.

Après avis favorable du Comité Médical et des assureurs de la FFR, le Comité d'Orientation Politique,

lors de sa réunion du 19 décembre 2025, a adopté le nouveau cadre de pratique disponible **en cliquant ici**.

Ce nouveau cadre entre en vigueur immédiatement.

Consulter l'avis hebdomadaire

Aides aux Clubs

Un accord conclu avec la SACEM au profit du rugby français et des clubs amateurs qui y sont affiliés

La FFR vient de signer avec la SACEM (Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique) un accord au bénéfice du rugby français et des clubs amateurs affiliés !

La FFR prend à sa charge les diffusions musicales pendant tous les matchs organisés sous l'égide de la FFR (matchs fédéraux et régionaux), y compris les matchs amicaux, les matchs des sélections régionales ou départementales et ceux organisés par les organismes régionaux ou départementaux sur terrain neutre lors des phases finales.

Par ailleurs, la FFR prend à sa charge les droits dus par les clubs affiliés ainsi que les organismes régionaux et départementaux, pour la musique utilisée dans le cadre de la sonorisation de leurs locaux et de la pratique sportive ainsi que, pour les clubs affiliés uniquement, pour 1 animation par saison.

Dans le détail, cette prise en charge couvre :

- La sonorisation des locaux du club ou de l'organisme régional/départemental (club-house, espaces communs, vestiaires, bureaux, buvettes, etc.) et de leur enceinte sportive (stade) ;
- La pratique sportive courante (entraînements, stages, etc.) et des manifestations sportives (matchs, compétitions, tournois, etc.) qui sont organisés par le club ou par l'organisme régional ou départemental concerné. Les diffusions musicales peuvent, par exemple, avoir lieu avant, après ou pendant la manifestation, lors de l'échauffement, de l'entrée des joueuses/joueurs, lors de la célébration de points, pendant la pratique, lors d'interventions techniques, etc ;
- 1 animation : on entend par animation les événements à caractère non-sportif du type festif ou récréatif (soirée dansante, spectacle, remise de médailles, journée portes ouvertes…), sous réserve que cette animation remplisse les conditions cumulatives suivantes :
 - Budget inférieur à 3 000 € ;
 - Droits d'entrée inférieurs à 20 € / personne ;
 - Organisation dans les locaux du club

La prise en charge de la FFR ne couvre pas :

- Les animations des clubs affiliés qui ne répondent pas aux conditions ci-dessus (budget supérieur à 3 000 € et/ou droits d'entrée supérieurs à 20 € / personne, lieu) ou qui se situent au-delà de l'animation forfaitaire payée par la FFR (2e animation de la saison et les suivantes) ;
- Les animations organisées par les organismes régionaux ou départementaux de la FFR ;

→ Ces animations devront faire l'objet de déclarations spécifiques de la part des clubs et de paiements de droits directement à la délégation régionale compétente de la SACEM.

- Les associations-supports des clubs professionnels déjà couvertes par l'autorisation donnée par la SACEM à la société sportive du club professionnel concerné.

L'accord court à compter de la saison 2024/2025 (entrée en vigueur rétroactive) à la saison 2028/2029. Aussi, les clubs qui ont payé des droits à la SACEM pour des diffusions musicales couvertes par l'accord recevront un remboursement de la part de leur délégation régionale SACEM.

Pendant la durée de l'accord entre la FFR à la SACEM, les clubs affiliés n'auront plus à faire de déclaration ou à payer de droits **pour les diffusions de musique comprises** dans son périmètre. Cependant, en cas de prestation d'artistes ou musiciens lors de l'animation, afin de répartir plus précisément les droits collectés, le club devra remettre à la délégation régionale compétente de la SACEM le programme des œuvres interprétées qu'il aura pu récupérer auprès des artistes.

L'accord négocié avec la SACEM en quelques mots :

· La FFR paie pour vous, clubs, les droits SACEM liés à la musique dans vos locaux + pendant vos matchs/entraînements → rien à déclarer !

· La FFR paie pour vous 1 animation par an (budget ≤ 3 000 € et droits d'entrée ≤ 20 €/personne) → rien à déclarer !

· Sont couverts : tous les matchs sous l'égide de la FFR (fédéraux, régionaux, amicaux, sélections, phases finales) ;

· Ne sont pas couvertes et sont donc à déclarer à la Sacem :
• les animations dépassant les seuils ci-dessus
• la 2e animation de la saison et les suivantes
• les animations organisées par Ligues/Comités hors matchs.

Cette négociation avec la SACEM est une avancée pour le rugby amateur qui sécurise les clubs et leurs budgets et vous permet d'assurer des animations qui contribuent à un esprit festif auquel le rugby doit plus que jamais veiller.

Les équipes de la FFR, les élus et nous-mêmes profitons de ce mail pour vous souhaiter à nouveau une très belle année 2026.

Florian GRILL
Président

Clotilde DELBOS
Trésorière

Sylvain DEROEUX
Secrétaire Général

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

INFORMATIONS DIVERSES VIE DES CLUBS

ILE DE FRANCE RUGBY

Sections Sportives : Journées Portes Ouvertes dans les établissements scolaires franciliens (RAPPEL)

1. Section Sportive Rugby au Lycée Général Technologique ou Professionnel Agrocampus à Saint Germain en Laye Chambourcy : Partagez aux parents de vos licenciés la matinée d'information du 17 janvier et la journée porte ouverte du 14 mars pour la rentrée 26/27 !

La section sportive scolaire rugby de l'Agrocampus de Saint-Germain-en-Laye organise une **journée portes ouvertes** sur le campus (Route des Princesses, 78100 Saint-Germain-en-Laye) de **9h à 17h**, le **samedi 14 mars**, dans le cadre de la rentrée **2026-2027**.

Une **matinée d'information** est également prévue le **samedi 17 janvier 2026**, de **9h à 13h**.

La section sportive rugby permet aux lycéen(ne)s passionné(e)s de concilier études et pratique du rugby dans un cadre structuré et motivant. Intégrée à l'emploi du temps, elle propose des entraînements hebdomadaires, des compétitions scolaires et une vraie vie d'équipe, tout en offrant une bi-qualification (arbitre, éducateur ou animateur). Véritable atout pour Parcoursup, notamment en STAPS, la section développe aussi des valeurs essentielles comme l'engagement, le respect et la confiance en soi

Pour toute information complémentaire, merci de vous rapprocher de Monsieur Lionel Gibaux, professeur d'EPS et responsable de la section, à l'adresse suivante : lionel.gibaux@educagri.fr

En savoir plus

2. Section Sportive Rugby au Collège Gérad Philipe à Paris : Partagez aux parents de vos licenciés les 3 journées de détection pour la rentrée 26/27 !

La section sportive scolaire rugby du collège Gérard Philipe à Paris organise 3 journées de détection pour la rentrée 26/27 **au stade Max Rousié à Paris** (50 rue André Brechet 75017 Paris) de **14h45 à 16h30** les :

- ~~Mercredi 17 décembre 2025~~
- Mercredi 18 février 2026
- Mercredi 25 mars 2026

Ces journées sont ouvertes à ;

- tout élève entrant en 6ème
- filles et garçons
- non licenciés / débutants acceptés

Renseignement auprès de M. Souquet, professeur coordonnateur : 06.09.72.66.99
OU sur le site du collège.

Candidater

Tournois amicaux

1. Tournois autorisés en Ile de France (MISE A JOUR)

Sur le site de la LIFR, dans « Gérer mon club » - « Sportifs » - « Tournois amicaux », vous trouverez, la liste des tournois amicaux autorisés par la LIFR pour l'ensemble des catégories.

Accéder au site de la LIFR

Nous vous rappelons que tous **les tournois doivent être déclarés à la Ligue et autorisés par la Ligue s'il est de type Territorial ou National et par la FFR s'il est international.**

2. Documents utiles

Tous les documents sont téléchargeables sur le site. Ils sont disponibles dans la rubrique Gérer mon club / Sportif / Documents utiles

Accéder aux documents

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

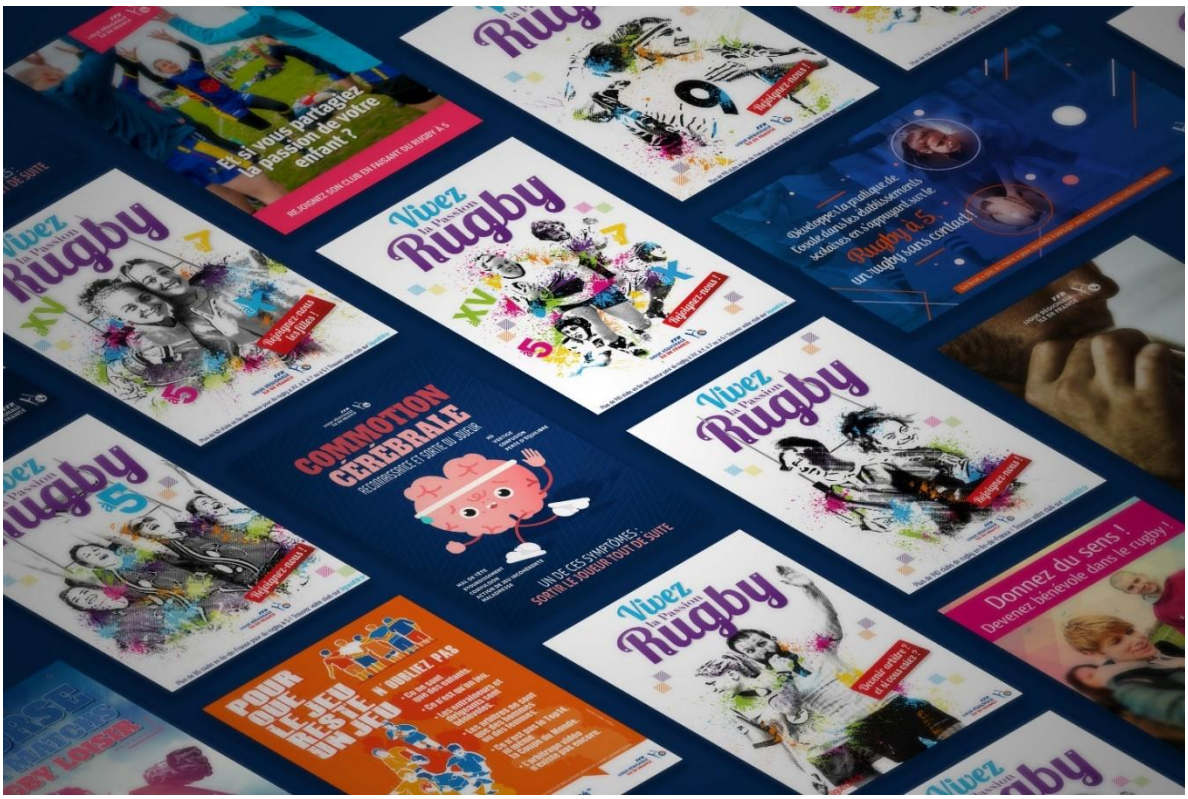
Communication

De nombreux outils sont à votre disposition !

Depuis plusieurs saisons, la LIFR s'attache à réaliser des outils pour aider les clubs dans leur quotidien. Sont à votre disposition sur **le site ligueidf.ffr.fr** (ou sur demande auprès de la LIFR) :

RECRUTEMENT

- **Des kits** personnalisables pour vous aider à **RECRUTER** (affiche, flyer, bannière web, kakémono) : des bénévoles, des arbitres, des joueuses et des joueurs à XV, X, 7 et 5, des joueurs uniquement, des joueuses uniquement, des joueurs à 5 uniquement, des enfants pour votre école de rugby mais aussi les parents de votre EDR en leur proposant de jouer au rugby à 5.
- **Une vidéo** « rugby de mouvement » pour **ANIMER** vos stands lors des forums (dont une version sous-titrée)
- **Une vidéo** « rugby à 5 » pour **FAIRE DECOUVRIR** ce nouveau rugby
- **Un livret** pour vous aider **TRAVAILLER** avec le monde scolaire
- **Une affiche** personnalisable pour **COMMUNIQUER** sur un match de rugby loisir



SENSIBILISATION

- **Des kits** non violence et civilité pour **RAPPELER** aux supporters, parents, joueurs, dirigeants et bénévoles, les règles de bonne conduite sur et en-dehors des terrains
- **Un film** pour **PROMOUVOIR** auprès des jeunes les valeurs de respect, de solidarité et de loyauté
- **Des dossiers** « antidopage » pour **INFORMER** les acteurs des clubs sur ce sujet
- **Une affiche** « cannabis » pour **COMMUNIQUER** sur les risques encourus en cas de consommation
- **Une affiche** « commotion cérébrale » pour **MEMORISER** les symptômes
- **Un flyer** « commotion cérébrale » pour **INFORMER** de la démarche à suivre en cas de suspicion de commotion cérébrale

Accéder à la rubrique « communication »

FINANCIER

- **Deux power points** personnalisables pour vous aider à **DEMARCHER** les entreprises avec comme support le rugby à 5

Accéder à la rubrique « financier »

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

26 CHANTIERS DE LA LIGUE

ILE DE FRANCE RUGBY

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Chantiers de la mandature

Augmenter le nombre de licenciés

1 - Apporter un soutien accru à nos EDR en lien et au soutien de nos Comités Départementaux.
2 - Permettre l'accès à notre sport pour le plus grand nombre en soutenant les nouvelles pratiques.
3 - Favoriser l'entrée et le développement du rugby dans le monde scolaire en lien avec nos CD.
4 - Favoriser les relations et le développement avec le monde universitaire et les grandes écoles.
5 - Développer la pratique féminine et la féminisation des encadrements (dirigeantes, arbitres, éducatrices, joueuses, …)
6 - Améliorer le maillage du territoire avec la création d'antennes EDR et des actions dans les QPV.
7 - Maintenir la croissance du Rugby à 5 et du rugby à XV loisir, en mixité et accessibles à tous les publics.
8 - Capitaliser sur les JOP 2024 et améliorer la fidélisation de nos licenciés.
9 - Préserver la santé des pratiquantes et pratiquants.

Aider les clubs et les bénévoles

10 - Poursuivre l'organisation de championnats lisibles sur toutes les pratiques en concertation avec les clubs.
11 - Valoriser les actions positives des clubs et partager les bonnes pratiques.
12 - Recruter des bénévoles et aider les clubs à se structurer et à grandir.
13 - Renforcer notre IREF et assouplir l'accès aux formations pour mieux former encore et en plus grand nombre les dirigeants et les bénévoles.
14 - Contribuer à améliorer les infrastructures du rugby francilien et la qualification des installations.
15 - Soutenir une communication active et réactive avec l'ensemble de nos clubs et de nos partenaires.

Assumer un rôle citoyen

16 - Continuer à lutter contre toutes les discriminations, incivilités et violences.
17 - Développer les sections de rugby adapté pour les personnes en situation de handicap dans une démarche inclusive.
18 - Favoriser la création de sections de Rugby Santé.
19 - Développer le rugby dans les Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) et dans les Zones de Revitalisation Rurale (ZRR).
20 - Favoriser les actions écocitoyennes de nos clubs.

Faire rayonner le rugby francilien

21 - Soutenir et valoriser l'arbitrage francilien et faire accéder au haut niveau.
22 - Favoriser la culture d'un rugby de mouvement par une meilleure formation des jeunes joueuses et joueurs.
23 - Relancer les sélections régionales et départementales.
24 - Optimiser la filière de formation régionale des écoles de rugby aux seniors.
25 - Avoir plus de 10% de Franciliennes et Franciliens dans les sélections nationales féminines et masculines.
26- Faire rayonner le Rugby Francilien à l'international et nouer des liens avec les Ligues et les Clubs étrangers pour favoriser les échanges.

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

PARTENAIRES & MÉCÈNES

ILE DE FRANCE RUGBY

Les partenaires & mécènes de la LIFR au soutien du rugby francilien



FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE



CONTACTS

ILE DE FRANCE RUGBY

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Contacts

Pour faciliter vos contacts avec nous !

Afin de faciliter la communication entre les clubs franciliens et les différents acteurs de la Ligue Régionale (élus et salariés), nous avons mis en place des adresses mails « génériques ». N'hésitez pas à les utiliser car tous les mails reçus sur ces adresses sont lus automatiquement par toutes les personnes concernées par votre demande, au-delà du responsable mentionné ci-dessous.

Affiliations	01 43 42 42 85 06 74 73 95 14	affiliations@idfrugby.fr
Agence Nationale du Sport	01 43 42 47 13 06 34 48 20 92	ans@idfrugby.fr
Appel	01 43 42 47 13 06 34 48 20 92	appel@idfrugby.fr
Arbitrage	06 14 41 67 80	arbitrage@idfrugby.fr
Arbitrage - Arbitres indispos	06 14 41 67 80	indispos-arbitres@idfrugby.fr
Arbitrage - Devenir arbitre	06 14 41 67 80	jeveuxarbitrer@ffr.fr
Bénévolat	01 43 42 51 51	benevolat@idfrugby.fr
Citoyenneté	07 70 06 83 24	citoyennete@idfrugby.fr
Communication	06 34 48 21 01	communication@idfrugby.fr
Covid Manager	06 75 61 11 78	covidmanager@idfrugby.fr
CRACG	07 62 76 36 44	cracg@idfrugby.fr
Discipline	01 43 42 42 85 06 74 73 95 14	discipline@idfrugby.fr
Ecoles de Rugby	01 43 42 49 91 06 21 39 48 27	edr@idfrugby.fr
Environnement	01 43 42 51 51	environnement@idfrugby.fr
Epreuves (Jeunes) **Epreuves (Seniors)**	01 43 42 49 91 06 21 39 48 27 01 43 42 42 86 06 12 62 57 38	epreuves@idfrugby.fr
Financier	01 43 42 46 87 06 18 60 40 15	financier@idfrugby.fr
Formation	01 43 42 49 92 06 45 48 74 08	formation@idfrugby.fr
Litiges	01 43 42 47 13 06 34 48 20 92	litiges@idfrugby.fr
Médical	01 43 42 51 51	medicale@idfrugby.fr
Médical - Carton Bleu	01 43 42 51 51	carton-bleu@idfrugby.fr
Officiels de match - Rapport Officiel	01 43 42 51 51 07 62 76 36 44	rapport-officiel@idfrugby.fr

Partenariat	07 87 72 14 17	partenariat@idfrugby.fr
Qualification des Terrains	01 43 42 49 91 06 21 39 48 27	terrains@idfrugby.fr
Rassemblements (gestion des dossiers)	06 12 62 57 38 06 21 39 48 27	rassemblements@idfrugby.fr
RF Indispo	06 06 95 19 51	Indispos-rf@idfrugby.fr
Rugby Adapté	07 70 06 83 24	rugby.adapte@idfrugby.fr
Rugby à 5	01 43 42 42 86 06 12 62 57 38	rugbya5@idfrugby.fr
Rugby à 7	01 43 42 42 86 06 12 62 57 38 01 43 42 42 86 06 12 62 57 38	rugbya7@idfrugby.fr
Rugby Loisir	01 43 42 49 91 06 21 39 48 27	rugby-loisir@idfrugby.fr rugby-loisirplus@idfrugby.fr
Rugby Santé	07 70 06 83 24	rugby.sante@idfrugby.fr
Scolaire	07 70 06 83 24	scolaire@idfrugby.fr
Services Civiques	01 43 42 47 13 06 34 48 20 92	servicecivique@idfrugby.fr

Pour tout autre sujet, envoyez votre mail à l'adresse : ligue@idfrugby.fr ce qui ne vous empêche pas, aussi, de contacter individuellement les élus de votre choix ! Nous sommes là pour vous aider !